



Le Monde

Affaire Boulin : ouverture d'une information judiciaire pour « arrestation, enlèvement et séquestration »



Trente-six ans près la mort de Robert Boulin, le parquet de Versailles a annoncé, jeudi 10 septembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour « *arrestation, enlèvement et séquestration suivi de mort ou assassinat* ».

L'enquête confiée à un juge d'instruction fait suite à une plainte avec constitution de partie civile, déposée en mai par la fille de l'ancien ministre du travail du gouvernement de Raymond Barre,

retrouvé mort noyé le 30 octobre 1979 dans la forêt de Rambouillet (Yvelines). Fabienne Boulin-Burgeat, 63 ans, a toujours réfuté la thèse officielle du suicide qu'ont toujours tenté, selon elle, d'imposer la justice comme l'État français.

Son avocate, **M^e Marie Dosé**, s'est réjouie de cette décision qui constitue « *une grande victoire pour la famille Boulin, qui attend qu'un juge d'instruction indépendant soit saisi depuis plus d'une décennie et que toute la lumière soit enfin faite sur cette sombre affaire qui salit la Ve République.* »

Le corps de Robert Boulin avait été retrouvé au petit matin, agenouillé dans cinquante centimètres d'eau et quarante centimètres de vase, non loin de sa voiture, à environ 200 mètres de la D138 qui relie Saint-Léger-en-Yvelines à Montfort-L'Amaury. Sur lui, les enquêteurs ont trouvé une lettre d'adieux où il est écrit : « *Messieurs, j'ai décidé de mettre fin à mes jours* ». Son « suicide » est officialisé dès 9 heures 45 par l'AFP sans qu'aucune enquête n'ait été diligentée. La dépêche mentionne l'absorption de barbituriques, ce que des analyses toxicologiques ultérieures infirmeront.

Résistant de la première heure, neuf fois ministre sous la Ve République, Robert Boulin était, à l'époque, pressenti comme successeur potentiel de Raymond Barre à Matignon.

Courant octobre 1979, il avait été visé par une campagne de dénigrement relayée par la presse. Des lettres anonymes adressées à plusieurs médias dénonçaient l'acquisition irrégulière par le ministre du travail et de la participation d'un terrain sur la commune de Ramatuelle (Var) par l'intermédiaire d'une connaissance, Henri Tournet, ami et associé de Jacques Foccart, membre fondateur du Service d'action civique.